

## **Cortébert**

### **Informations du Conseil municipal**

#### **Conseil au complet**

Lors de sa dernière séance, le Conseil municipal a eu le plaisir d'accueillir le nouvel élu sorti des urnes le 21 janvier dernier. L'exécutif avait ratifié l'élection lors de sa séance du 31 janvier dernier. Nicolas Bürgi a donc pu prendre ses fonctions et reprend le dicastère des écoles. L'exécutif se réjouit d'être à nouveau au complet et souhaite beaucoup de plaisir au nouvel élu. A noter que les élections générales de renouvellement du Conseil municipal sont fixées à la fin de cette année.

#### **Arbres tombés**

Suite aux différentes tempêtes hivernales, plusieurs arbres et sapins sont tombés ou se sont cassés autour du village et dans les haies et forêts. Notre bûcheron local et employé municipal Paul Scheidegger a été mandaté pour couper et évacuer ces troncs et branchages et les travaux auront lieu ces jours. L'appel à la prudence à proximité du bois tombé est renouvelé.

#### **Passeport vacances**

Comme chaque année, le Conseil municipal a renouvelé son soutien au passeport vacances en assurant une contribution de 10 francs par enfant du village qui s'inscrira. N'hésitez donc pas à faire usage de ces possibilités intéressantes d'activités pendant l'été.

#### **Assemblée municipale**

Le procès-verbal de l'assemblée municipale de décembre dernier a été affiché et déposé au bureau municipal selon les dispositions du règlement. Aucune opposition ou demande de correction n'est parvenue au Conseil municipal, si bien que ledit procès-verbal a pu être ratifié.

#### **Promotions civiques**

La cérémonie des promotions civiques a été fixée au 16 novembre prochain et se déroulera à Corgémont en commun avec les jeunes de notre commune voisine. Les personnes nées en 2000 peuvent donc déjà réserver cette date, une invitation personnalisée suivra en temps utile.

#### **Garages en location**

Les garages situés à côté de la fromagerie et anciennement utilisés par les pompiers ne sont plus nécessaires pour ces derniers. Le Conseil municipal a donc décidé de louer temporairement ces garages, le temps d'élaborer cas échéant un autre projet pour ce secteur. Il s'agit d'un garage simple et d'un garage double qui sont mis en location dès une date à convenir librement. Les personnes intéressées peuvent s'annoncer au bureau municipal par courriel ([admin@cortebert.ch](mailto:admin@cortebert.ch)) ou téléphone (032 489 10 67).